



# MAIRIE DE MANTEYER

05400 MANTEYER

## Compte rendu du Conseil Municipal du 09 Mai 2014

**Présents :** CHEVALIER Alain – ARNAUD Sandrine – OSINGA Sandrine – DAL MOLIN Jacques – CHABRE Jean-Marc – MEYZENQ Nicolas – MARIN Annabelle – PERU Christian – GERBY Damien.

**Absent représenté :** JULLIEN Guy (représenté par M. CHEVALIER Alain).

**Absent excusé :** PAUCHON Lionel.

Le Conseil municipal s'est réuni le 09 mai 2014 à 18h30, Salle du Conseil municipal, sous la présidence de Monsieur CHEVALIER Alain, Maire et a délibéré sur les points suivants :

### **Commissions communales.**

La mairie a reçu le vendredi 09 mai une demande groupée donnant une liste de personnes intéressées pour participer aux commissions communales.

Afin de pouvoir étudier ces demandes la création des commissions communales est rapportée à la prochaine séance du conseil municipal.

### **Commission d'appel d'offres et de délégation de service public**

Suite à une erreur matérielle la délibération du 04/04/2014 est rapportée.

Le conseil municipal a pris acte de la seule liste candidate et a décidé de procéder à un vote à main levée.

Il a procédé à l'élection au scrutin de liste et proclame élu, à l'unanimité, les membres titulaires et suppléants de la commission d'appel d'offres et d'adjudication et la commission de délégation de service public

Titulaires :

M. JULLIEN Guy

M. PERU Christian

M. DAL MOLIN Jacques

Suppléants :

Mme OSINGA Sandrine

Mme ARNAUD Sandrine

M. GERBY Damien

### **Commission des impôts directs**

A la demande de la direction générale des impôts le conseil municipal a établi une liste comprenant douze noms pour les commissaires titulaires et une liste de douze noms pour les commissaires suppléants.

#### **Commissaires titulaires**

CHEVALIER Alain, Maire, chef d'entreprise retraité

ARNAUD Sandrine, conseillère municipale, assistante maternelle

GUILLAUME Jean-Claude, retraité agricole

HUBERT Yves, retraité

LOUDIN Jean-Michel, retraité

OSINGA Sandrine, conseillère municipale, médecin

MARIN Maurice, retraité

IMBERT Joëlle, retraitée

REVEL Christophe, saisonnier

PAUCHON Robert, retraité

#### ***Commissaire domicilié hors de la commune***

JEANSELME Marcel, retraité SNCF

#### ***Commissaire propriétaire de bois***

ALLEMAND Émile, retraité agricole

### **Commissaires suppléants**

ARNAUD Alain, retraité

GERBY Damien, conseiller municipal, exploitant agricole

JULLIEN Denis, ouvrier

SEIGNER Jean-Michel, retraité agricole

CHABRE Jean-Marie, retraité agricole

GOSSELIN Laurence, commerciale

ZUCCO Corinne, laborantine

LIMOUSIN Nicolas, commercial

LAFARGE Jean-François, enseignant

VERWAERDE Sophie, chargée d'études en contentieux d'urbanisme

### ***Commissaire domicilié hors de la commune***

Faucon Yves, retraité

### ***Commissaire propriétaire de bois***

NAL Roger, retraité.

### **Maîtrise d'œuvre pour la mise en conformité du Captage source Miane**

La commune de Manteyer a entrepris la mise en conformité le captage de la source Miane, alimentant la station de Céüze.

La Société CLAIE a été sollicitée pour établir une proposition de mission de maîtrise d'œuvre concernant ce projet. Le coût de la mission serait de 6575 € H.T. et se répartit comme suit :

Projet	1750.00 €
Assistance au contrat de travaux	1250.00 €
Visa	125.00 €
Direction de l'exécution du contrat de travaux	2750.00 €
Assistance aux opérations de réception	700.00 €

Le Conseil Municipal a confié à la société CLAIE, la mission de la maîtrise d'œuvre pour les travaux de mise en conformité du captage de la source Miane et autorisé le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier ;

### **Création d'un site internet pour la commune.**

Monsieur Christian PERU a informé le conseil municipal de la proposition faite par la société LANCEWEB pour une offre professionnelle tout-en-un, clef en main pour 561.60 € T.T.C. par an avec un engagement sur 12 mois.

- Page accueil
- Pages présentation des services
- Page galerie d'images
- Page contact
- Liens avec des sites existant

Le Conseil Municipal a

- accepté de réaliser le site Internet de la commune aux conditions proposées par la société LANCEWEB, offre clef en main pour 561.60 € T.T.C. par an ;
- décidé l'inscription de la dépense au budget de l'année en cours ;
- donné pouvoir à M. le Maire pour signer tous documents nécessaires à la validation de cet engagement.

### **SAFER**

Monsieur Damien GERBY a présenté un projet de convention avec la SAFER.

La SAFER, dans le cadre de l'obligation légale d'information des Maires, transmet une fois par trimestre des informations du marché foncier du territoire de la commune.

Elle peut compléter cette information par des prestations de services spécifiques permettant de :

- Connaître le marché foncier immobilier sur son territoire et ses évolutions ;
- Disposer d'un outil de veille foncière active ;
- Utiliser un portail cartographique « Vigifoncier »

Le montant de cette prestation s'élève à 120 € H.T. par an plus 20 € H.T. de frais par notification.

Le Conseil Municipal a

- Autorisé Monsieur le Maire à signer la convention avec la SAFER ;
- Désigné M. Alain CHEVALIER, comme personne ressource ;
- Décidé l'inscription de la dépense au budget de l'année en cours.

## Questions diverses.

### 1. Gestion du cimetière.

Monsieur Damien GERBY donne le compte rendu de la réunion qui a eu lieu avec Cimetières de France représenté par le groupe ELABOR. Lors de cette entrevue plusieurs thèmes ont été abordés :

La gestion des terres communes (coût 1714 €)

La création d'un ossuaire (coût de 2500 €)

Le devenir de l'ancien cimetière (coûts du transfert environ 9000 €)

L'extension du cimetière actuel (en premier lieu une étude géologique est nécessaire)

Revoir l'attribution des nouvelles concessions (concession à 15 ans, 30 ans ou plus)

### 2. Rif torrent du moulin

Suite aux dernières crues le sentier qui était en bordure du torrent n'existe plus. Il est nécessaire d'envisager des travaux sur les digues du torrent. Un courrier sera adressé au service RTM.

### 3. IT 05 l'agence d'ingénierie territoriale au service des territoires.

Le Conseil Général a mis à disposition ses différentes compétences au service des collectivités pour accompagner les communes dans leurs différents projets.

La commune de Manteyer a signé la convention avec le département pour la compétence eau potable et assainissement.

Monsieur PERU Christian expose qu'il serait intéressant de prendre d'autres compétences comme l'énergie ou les espaces naturels sensibles. Il se rapprochera du Conseil Général pour connaître dans quelles conditions la convention peut être modifiée.

### 4. SMIGIBA

Le Maire expose que le SMIGIBA souhaite réaliser un sentier découverte dans le marais.

Monsieur GERBY Damien rappelle aux élus que les marais sont soumis à un arrêté de biotope, très contraignant pour les exploitants agricoles. Qu'en 2013 il a connu des problèmes après avoir élagué une haie en bordure des parcelles qu'ils exploitent et que les propriétaires ne donneront aucune autorisation pour la création d'un chemin dans les parcelles qu'il exploite.

Monsieur le Maire indique qu'un chemin existe et qu'il peut être utilisé pour la découverte.

Le Maire remercie tous les membres et lève la séance à 20 heures 30.

Le 16/05/2014.

Le Maire :

